

# jeunesse défavorisée à genève

## RECOMMANDATIONS POUR DES DONATEURS PRIVÉS ET DES FONDATIONS

### Situation en Suisse et à Genève

La qualité de vie des habitants en Suisse est d'un niveau plutôt élevé, comparé aux moyennes mondiales. Deux éléments doivent cependant nuancer ce constat: d'une part, les disparités entre les personnes favorisées et défavorisées croissent et, d'autre part, plusieurs études<sup>1</sup> démontrent une nette augmentation de la précarité d'une partie de la population. La pauvreté touche aujourd'hui plus de 1 million de personnes en Suisse, ce qui représente plus de 10% de la population totale du pays. Bien qu'il s'agisse d'une pauvreté «relative», qui n'est pas comparable avec la pauvreté «absolue» des pays du Sud, les grandes disparités et les situations de détresse personnelles sont le signe de besoins émergents réels. L'Etat les reconnaît et met sur pied de nombreux programmes pour améliorer la situation. Son action ne suffit cependant pas aujourd'hui à couvrir les demandes, les attentes et les besoins.



Les jeunes et les enfants sont parmi les populations les plus touchées par ces nouvelles problématiques, que ce soit de manière directe par la diminution des opportunités de perspectives professionnelles, l'augmentation de consommation de substances entraînant des dépendances ou de la violence, ou de manière indirecte par l'appauvrissement de leur famille ou par les problèmes personnels de leurs parents (dépendance, violence). Genève, ville internationale, ville carrefour, est l'une des villes les plus touchées en Suisse par la violence et le chômage qui touche 5,6% de la population, alors que la moyenne nationale est de 2,5% (novembre 08).

### La jeunesse défavorisée

Les enfants et les jeunes sont une partie très sensible de la société, ils sont en même temps son avenir et une de ses parties les plus vulnérables. Un grand nombre d'entre eux se trouvent aujourd'hui, à Genève, dans une situation défavorable: près de 1500 jeunes sont dans une situation de rupture professionnelle ou de rupture de formation. Ils ont terminé l'école obligatoire, mais n'ont accès à aucune formation ou activité professionnelle. La Tribune de Genève (Adélita Genoud, 11 juillet 2008) parle de «Ces 1500 jeunes gens qui font la vie buissonnière». Sans perspectives, ils risquent de développer des comportements sociaux déviants (marginalisation, endettement, violence, dépression, perte d'identité). Le nombre de jeunes auteurs ou victimes de violence, en situation de détresse (dépression, suicide) et dépendants augmente régulièrement. 15% des jeunes de moins de 25 ans sont, aujourd'hui, au bénéfice de l'aide sociale, ils dépendent financièrement de la société et présentent souvent de multiples difficultés, qui doivent aussi être prises en charge par les structures sociales.

Les problématiques des enfants et des jeunes peuvent se situer sur deux niveaux: (1) «en amont», il s'agit des facteurs qui font pression sur eux avant l'émergence d'une problématique personnelle et les place d'emblée dans des situations difficiles, comme le contexte familial ou des état de santé difficiles, ou (2) «en aval», pour les problématiques qui sont souvent les conséquences d'une situation initiale difficile, comme l'échec scolaire ou la dépression.

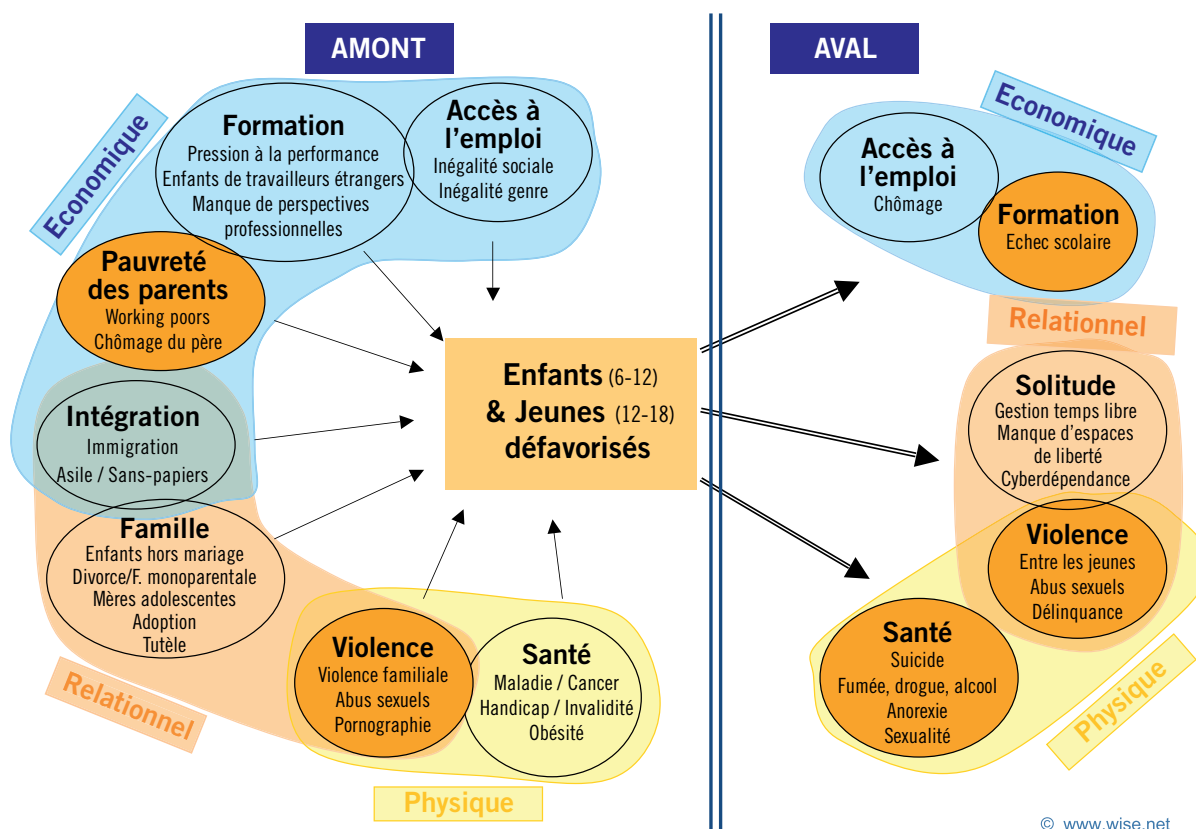
# « A Genève, près de 1500 jeunes sont dans une situation de rupture professionnelle ou de rupture de formation »

## Programmes existants

Agir sur les facteurs en amont permet de prévenir l'apparition des facteurs de difficulté en aval. On peut parler plutôt de «prévention» pour les premiers et de «réparation» pour les seconds. En règle générale, les programmes de soutien sont plus nombreux pour les facteurs en aval, car les résultats sont plus visibles. Néanmoins, il est très important d'agir aussi en amont pour un impact à plus long terme.

En Suisse, l'état prend en charge un nombre important de problématiques sociales. Il soutient déjà largement, par exemple, les personnes handicapées dans les différentes étapes de leur développement et les différents aspects de leur vie. Mais globalement les moyens de l'Etat ont dimi-nué, alors que la demande a augmenté. Une remise en question, ainsi que la mise en place de nouvelles règles et structures permettent de réallouer des ressources. Il reste cependant de nombreux secteurs qui sont peu ou pas soutenus.

Le rôle de l'Etat est limité par les ressources à disposition et par les caractéristiques de certaines situations. Par exemple, l'Etat investit beaucoup de moyens dans les questions de rupture de formation des jeunes. Cependant, les jeunes en rupture rejettent souvent les structures publiques qui leur font peser lourdement la responsabilité de leur échec, sans tenir compte de situations personnelles souvent fragiles. Ils ont besoin de soutiens de différentes natures et ce sont des structures privées qui offrent les solutions. L'Etat constate ses limites et soutient le développement de solutions alternatives privées qui complètent son offre. Il ne les finance que partiellement et les organisations privées sont à la recherche de nouvelles sources de financement, principalement privées.

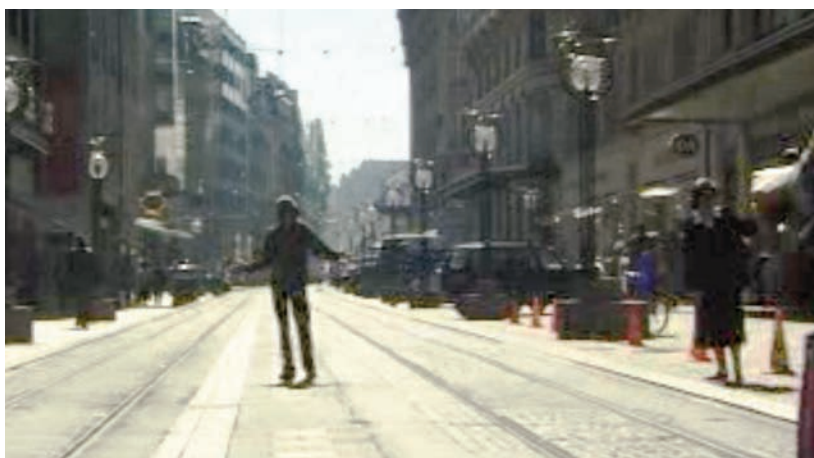


### Situation nouvelle

Les professionnels des secteurs publics et privés qui travaillent avec les jeunes en situation difficiles constatent que la situation a évolué ces 5 dernières années. Ils se demandent si les solutions offertes aujourd'hui, comme les foyers pour les jeunes, l'encadrement pour les suicidants, les offres pour la gestion du temps libre, par exemple, sont encore adaptées. Ils pensent qu'il est nécessaire, aujourd'hui d'apporter de nouveaux types de solutions. Ce sont essentiellement des structures privées qui prennent l'initiative de lancer de nouveaux modèles qui répondent plus en profondeur aux problématiques et permettent de renouer le dialogue avec les jeunes en rupture. C'est une opportunité pour vous de soutenir un projet qui fait la différence.

### Augmentation des besoins

La plupart des jeunes qui se retrouvent en situation de rupture de formation ou professionnelle présentent d'autres problématiques. En amont, un contexte familial favorable est déterminant pour le développement des enfants. A Genève, les jeunes défavorisés sont issus principalement de 3 contextes spécifiques: les familles migrantes (vivant dans une situation très précaire), les familles monoparentales (ressources insuffisantes) et les «familles à risques» (parents dépendants: jeux, alcool, drogues). Aujourd'hui, à Genève, les problématiques suivantes sont considérées par les professionnels comme saillantes et manquant de ressources financières:



- **Zone grise, entre école et profession**

- Phénomène de l'inactivité des jeunes: ils n'ont pas terminé leur formation scolaire et restent sans occupation pendant des années. Ces obstacles d'accès à l'emploi les conduisent à une marginalisation progressive et à une précarisation.

- **Précarité économique**

- Contexte de précarité des enfants en augmentation (pauvreté des parents, familles défavorisées)

- «Abonnement à la pauvreté»: la moitié des jeunes qui bénéficient une fois de l'aide sociale ne réussissent pas à regagner leur autonomie et s'engagent dans la voie de la dépendance sociale à long terme.

- Phénomène du surendettement: il gagne du terrain et grève lourdement les jeunes et jeunes-adultes, trop facilement tentés par la consommation de biens divers (téléphone portable, jeux, alcool). Les dettes accumulées rendent l'accès à l'emploi et à un logement plus difficile, ils entrent alors dans un cercle vicieux dont il est difficile de sortir

- **Violence**

- Violence des jeunes (abus sexuels, actes violents entre eux et délinquance)

- Abus sexuels d'enfants

- **Précarité relationnelle**

- Augmentation de la consommation de drogue et d'alcool, en particulier chez les écoliers

- Taux de suicide élevé chez les jeunes

- Fragilisation du lien parent-enfant (perte d'autorité, perte de repères, perte de contrôle)

- Manque de lieux d'accueil à «bas seuil»: maisons ouvertes à tous, sans conditions, pour les enfants (moins de 11 ans) dont les parents travaillent, les familles et les personnes fragiles (maladies psychiques, par exemple), comme lieu de rencontre, d'échange et d'insertion.

## Choisir où agir

- 1. En amont:** Tenter d'influencer les politiques publiques, soutenir des campagnes d'information pour sensibiliser la population ou soutenir des projets de prévention. A l'heure actuelle, il n'existe pas, à notre connaissance, de projets spécifiques dans ce sens.
- 2. En aval:** Soulager les difficultés des enfants touchés par une problématique déterminée, par une prise en charge «clinique» en cas de violence, de traumatismes, de dépendance etc. Motiver et soutenir les jeunes à se former et entrer dans la vie active. Ces projets sont d'une très grande utilité pour des bénéficiaires ciblés. Les résultats sont généralement mesurables.

Par exemple, des projets de classes «passerelles» offrent de réelles opportunités aux jeunes concernés de réintégrer un parcours de formation et de s'assurer des perspectives professionnelles.

- 3. Entre les deux:** Soutenir des projets qui allient simultanément prévention et soins, pour un impact plus large et à plus long terme. Les proportions prévention/soins peuvent varier considérablement.

Par exemple, un projet de «lutte contre le suicide des adolescents» a mis en place une structure de prévention (permanence téléphonique, consultations). Il s'agit cependant d'une prévention «directe», car il est en réalité difficile de prévenir le suicide une fois la décision de l'adolescent prise. Le projet n'inclut pas les actions plus en amont (causes du malaise des jeunes, comme les abus, les échecs, la solitude). Un exemple de prévention en amont est donné par un projet qui assure l'encadrement psychologique des victimes d'abus sexuels, ainsi que de celui de leur entourage. En plus de campagnes larges de sensibilisation, de formations de professionnels confrontés à la situation, elle a participé à la mise en place de programmes spécifiques adressés aux auteurs adolescents d'abus sexuels, dans le but d'éviter une récurrence (très fréquente). Il s'agit donc d'un type de prévention très en amont.



wise – conseillers en philanthropie - accompagne des donateurs et leur famille dans l'accomplissement de leurs aspirations philanthropiques. Nous créons de nouvelles opportunités de développement social en mettant en relation des individus souhaitant engager leurs ressources personnelles avec d'autres personnalités qui agissent avec vision, savoir-faire et leadership dans le domaine social.

- pour de plus amples informations sur nos activités ou pour télécharger ce rapport, découvrez notre site internet: [www.wise.net](http://www.wise.net)
- pour des informations plus détaillées sur nos services philanthropiques pour les donateurs, ou leurs conseillers personnels, merci de nous contacter directement à l'adresse [contact@wise.net](mailto:contact@wise.net) ou téléphonez-nous au +41 (0)22 321 77 37

## Sources

### 1) Interviews (Genève et Berne)

Pierre Maudet, Marion Nolde et Claudio Deuel (*Directeur, Secrétaire et Délégué à la ville de Genève, Commission Fédérale pour l'Enfance et la Jeunesse*), Laurence Roth (*Service de la Protection des Mineurs*), Julie Schaller (*Directrice, Paidos*), Alexandra Rosetti (*UNICEF*), Jean Zermatten (*Directeur, Institut International des Droits de l'Enfant*), Franz Schultheis (*Directeur, Département Sociologie Uni GE, membre du comité PNR52*), Vito Angelillo (*Directeur, Direction générale de l'Action sociale Genève*), Alain Kolly (*Directeur de l'aide sociale, Hospice Général*), Karin Gestin (*Ancienne collaboratrice, FSG social impact advisor*), Sandra Jean (*Realise*), Marianne Ricard (*Directrice adjointe, Caritas*)

### 2) Documents

Documents publiés sous forme électronique ou papier (plus de 550 pages), livres, rapports, articles, statistiques.